

## **Séance du Conseil Général du lundi 31 octobre 2011**

Présidence : Philippe Rossier

### **Ordre du jour No 2011/2**

1. Appel et assermentation des nouveaux candidats au Conseil Général.
2. Procès-verbal de la dernière séance du 23 mai 2011
3. Préavis municipal no 2011/07 – Dissolution de l'ARO
4. Préavis municipal no 2011/08 – Dissolution du SIDEHB
5. Préavis municipal no 2011/09 – Achat de places de parc à la route des Tavernes
6. Préavis municipal no 2011/10 – Réaménagement place de jeu au ch.de l'Eglise
7. Propositions individuelles et divers.

M. Philippe Rossier, Président du Conseil Général, ouvre cette dernière séance avant la fusion à 20h. Pour la dernière fois il souhaite la bienvenue aux conseillers et conseillères, à la Municipalité et à M. le Syndic Gérald Wist, à Mme la Boursière Jocelyne Chollet, et à Mme Raymonde Schick secrétaire communale, tout en remerciant chacun de sa présence.

M. Le Syndic, Gérald Wist, à son tour salue cette dernière assemblée, tout en signalant que M. Pierre-André Massard, Municipal, ayant quitté la commune fin juillet, la Municipalité a été autorisée de poursuivre ses activités à quatre pour les six mois restants.

#### **1. Appel**

Le Président fait tout de suite procéder à l'appel. 18 membres sont présents sur les 27 que totalise le Conseil Général. Le quorum est atteint et **la séance est ainsi déclarée ouverte.**

#### **2. Procès-verbal de la dernière séance du 23 mai 2011**

Celui-ci ne suscitant aucune remarque ou question, il est **approuvé à l'unanimité.**

#### **3. Préavis municipal no 2011/07 – Dissolution de l'ARO**

La parole est donnée à M. le Syndic qui dans un bref rappel du préavis explique que les communes de Lavaux ne sont pas intéressées à la mise en place d'une association régionale et la taille de la Région d'Oron n'étant pas suffisante pour bénéficier de subventions selon la Loi sur le développement économique, son maintien n'aurait plus de sens. La Céro, Chambre Economique de la Région d'Oron continuera d'exister. L'Office du Tourisme et le site region-oron.ch seront repris par la nouvelle commune.

Mme Rose-Marie Rossier, présidente de la commission nommée pour l'étude de cet objet, donne lecture du rapport élaboré, tout en recommandant à l'assemblée d'accepter ce préavis selon les modalités proposées.

**Ainsi, l'assemblée décide à l'unanimité, d'accepter la dissolution de l'Association Région Oron (ARO) au 31 décembre 2011.**

#### **4. Préavis municipal no 2011/08 – Dissolution du SIDEHB**

M. Le Syndic explique que la convention de fusion stipulait que le SIDEHB deviendrait service communal mais sa dissolution n'était pas précisée et il est juridiquement nécessaire qu'elle soit avalisée par les conseils des communes.

C'est également Mme Rose-Marie Rossier qui lit le rapport de la commission, relevant que les modalités de la dissolution ont l'accord du comité de direction du SIDEHB, et recommande l'acceptation de ce préavis.

**L'assemblée décide à l'unanimité,**

**1. De dissoudre le SIDEHB (Service Intercommunal des Eaux de la Haute Broye) au 31 décembre 2011.**

**2. De confier les opérations de liquidation à la Municipalité de la Commune d'Oron.**

M. le Président remercie les personnes qui ont été nommées pour ces deux commissions, à savoir Mme Rose-Marie Rossier, MM. Jean-Paul Gilliard, Olivier Duffey et Cédric Van de Maele.

M. Le Syndic précise que les 2 projets suivants ont été soumis et validés au préalable par le Copil (comité de pilotage) de la fusion.

#### **5. Préavis municipal no 2011/09 – Achat de places de parc à la route des Tavernes**

Concernant la bande de terrain en bordure de la route des Tavernes, inutilisable pour une construction, la Municipalité a approché le propriétaire pour la création de 10 places de parc.

Le rapport est lu par Mme Marie-Claude Frutig qui relève plusieurs points qui ne semblent pas favorables, entre autre l'emplacement inapproprié (route étroite, gêne de la circulation..), le nombre suffisant de places de parc existantes devant le restaurant Pad Thaï, ainsi que les places publiques mises à disposition près de la place de jeux. Par ailleurs, le prix de l'aménagement paraît trop coûteux. La commission recommande ainsi le rejet du préavis. Il s'ensuit une discussion animée.

Concernant la largeur de la chaussée, M. Wist répond que ces places permettront justement d'élargir la route des Tavernes à cet endroit. Pour les nuisances à l'encontre de la parcelle attenante, une bute arborisée est prévue. Mme Rose-Marie Rossier pense que le moment est opportun pour une attribution de ces places de parc à notre village avant la fusion. M. Jean-Paul Gilliard est également de cet avis et trouve que ces places seront utiles aux usagers se rendant dans le quartier, car les places devant le Pad Thaï sont privées. M. Stooss craint l'occupation des places par des usagers majoritairement de l'extérieur. M. Ducros et d'autres personnes pensent utile de limiter le temps de stationnement et demandent d'amender le préavis dans ce sens.

Un premier amendement demande de louer au maximum 5 de ses places.

L'assemblée se trouve devant 2 amendements avant d'accepter le préavis amendé.

**Les amendements puis le préavis sont mis aux votes:**

**« Au cas où le préavis est accepté, la moitié de ses places au maximum sont mises en location. », l'assemblée refuse cet amendement par 12 NON et 6 OUI.**

**« Les places prévues sont soumises à un temps de stationnement limité », l'assemblée accepte cet amendement par 17 OUI et 1 NON.**

**L'assemble décide à la majorité par 11 OUI, 6 NON et 1 abstention d'accepter le préavis amendé, et :**

- 1. D'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 97'000.00 pour l'achat de 10 places de parc à la route des Tavernes.**
- 2. D'autoriser la Municipalité à contracter un emprunt de fr. 97'000.00 aux conditions du marché.**
- 3. D'amortir cet investissement d'un montant annuel de fr. 5'000.00 à partir de 2012.**

#### **6. Préavis municipal no 2011/10 – Réaménagement de la place de jeu du chemin de l'Eglise**

Mme Marie-Claude Frutig donne lecture du rapport de la commission après avoir reçu les explications utiles de Mme Martine Grandchamp, Municipale responsable du dossier. Le non-respect des normes de sécurité actuelles par un équipement devenu désuet semble justifier ce réaménagement et la commission propose d'accepter le préavis tel que présenté.

M. Wist rappelle que la demande d'une place de jeu émanait du Conseil Général. Aucun terrain adéquat n'étant disponible, la Municipalité propose de réaménager la place existante près de la villa communale. La limite à des enfants de 2 à 6 ans est dictée par les normes Européennes de sécurité très strictes ainsi que le peu de place disponible. Les aménagements sont confiés à des entreprises de Châtillens.

**L'assemblée décide à la majorité par 16 OUI et 2 abstentions**

- 1. D'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 16'000.00 pour le réaménagement de la place de jeu située au chemin de l'Eglise.**
- 2. D'autoriser la Municipalité à contracter un emprunt de fr. 16'000.00 aux conditions du marché.**
- 3. D'amortir cet investissement d'un montant annuel de fr. 1'600.00 à partir de 2012.**

M. le Président remercie les personnes qui ont été nommées pour ces deux commissions, à savoir Mmes Marie-Claude Frutig, Nadine Gerber, MM. Bertrand Mayor et Léonard Stoss.

#### **7. Propositions individuelles et divers**

La parole est donnée à M. Wist, qui, tout d'abord demande quelques instants de silence pour honorer la mémoire de Mme Elisa Rossier, ancienne municipale et membre de notre conseil, décédée au mois de juin, et M. Bernard Matthey, Syndic de Vuibroye, décédé en juillet dernier.

Puis il félicite les nouveaux futurs conseillers communaux, qui à une exception près, font partie du conseil général ou de la municipalité.

M. le Syndic donne ensuite le détail des travaux des 6 groupes de travail qui préparent La Fusion :

- Groupe Finances :

Un plan comptable a été établi, les règlements d'unification des taxes (Déchets, Epuration) sont traités en priorité. La consolidation des comptes 2010 a été effectuée et le budget 2012 est en préparation.

- Groupe Bâtiments :

La répartition dans les bâtiments communaux a été définie comme suit :

Palézieux : Administration, Bourse, Greffe Municipal et Municipalité.

Oron-la-ville : Contrôle des Habitants, Office du Tourisme, et Bureau Technique  
Des travaux de rénovation sont prévus dès janvier.

- Groupe Technique :  
Pas moins de 16 points sont à traiter pour que tout fonctionne correctement dès le 1<sup>er</sup> janvier (voirie, déneigement, etc.) Pas de personnel supplémentaire n'est prévu en début d'année.
- Groupe informatique :  
Des serveurs seront installés à Palézieux et Oron la Ville afin de permettre une sauvegarde sur deux sites différents, reliés par un réseau performant. Les installations sont en cours.
- Groupe Administration :  
Des contrats provisoires sont remis à l'ensemble du personnel sur la base d'un organigramme établi en juin. Les contrats d'assurances sont en cours de négociation.
- Groupe Education :  
Une convention doit être établie avec Essertes et Maracon afin de déterminer le fonctionnement intercommunal.

La Municipalité est maintenant formée, l'attribution des dicastères aura lieu tout prochainement. Un tous-ménages informera la population des nouvelles coordonnées et emplacement des guichets.

Une proposition pour la création d'une association des intérêts de Châtillens sera envoyée dans les prochaines semaines.

Pour ce qui est des dossiers municipaux en cours

- La vente de la parcelle 26 a été signée et les travaux de construction ont débuté le 20 octobre.
- Le magasin Aldi sera ouvert à mi-décembre avec les mêmes horaires que les commerces d'Oron-la-Ville.
- Les travaux d'épuration à la route des Tavernes sont presque terminés, les raccordements privés de M. Bersier sont en cours.  
Pour le projet à la Chervette, il ressort un surcoût important par rapport à la solution initiale et la Municipalité a décidé de réétudier ce projet dans sa globalité. Le syndic précise que ce projet sera tout de même mené à terme.
- Les travaux de la villa communale sont terminés
- Les travaux pour l'armoire VDSL (swisscom TV) auront lieu d'ici mi-novembre et la mise en service prévue pour février.
- La réfection de la Place de la Gare est terminée et aucune option coûteuse n'a été nécessaire.
- L'éclairage public a été remplacé aux Vernes et aux Moillettes, ainsi qu'à la Place de la Gare. Le candélabre supplémentaire a été pris en charge par Aldi.
- Une étude est en cours pour établir la carte des dangers actuels.
- Le recensement architectural est en cours de remise à jour.

Agendas :

- La mise de bois aura lieu le 10 décembre 2011 à 10h.
- Remise des sapins le 17 décembre à 10h.
- Noël des enfants le 17 décembre à 14h
- Le "souper des sapins" sera à nouveau organisé par M. Mario Milani en soirée de ce même 17 décembre.

M. Wist termine ainsi sa dernière allocution en ce conseil Général, non sans avoir remercié chacun et chacune de sa participation. A M. le Président du Conseil et la secrétaire, qui sont en poste depuis 10 ans, il offre des remerciements plus concrets sous la forme d'un coffret de bouteilles et d'un superbe bouquet de fleurs.

Le mot de la fin revient à M. Philippe Rossier. Notre commune avait en des temps anciens, fusionné avec Essertes et Les Tavernes jusqu'en 1814. Après une indépendance de 198 ans, la démocratie s'est exprimée par le vote des citoyens de Châtillens qui ont choisi à la majorité de fusionner cette fois avec 9 autres Communes dès le 1.1.2012.

En ce moment historique, c'est non sans émotion qu'il tient à remercier tous les conseillers, conseillères et la greffière en leur offrant, SOUS LE SCEAU DU CONSEIL GENERAL DE CHATILLENS, un superbe « Certificat », sans oublier une attention fleurie pour la secrétaire du Conseil.

**Le Conseil Général de Châtillens**

Organe législatif de la Commune de Châtillens

certifie que

**"Prénom Nom"**

a honorablement et en conscience, participé à l'ensemble des activités et décisions de cette vénérable institution jusqu'à la fin de l'ultime législature 2011

avant la fusion avec la nouvelle Commune d'Oron, au titre de

**Greffière/Conseiller/ère/V.-Prés/Prés/**

et le/la déclare digne de toute sa reconnaissance pour les services rendus à ce titre

le président - Sceau du Conseil Général de Châtillens - la secrétaire, le 31 octobre 2011



Les récipiendaires de ce certificat sont:

**Président:** Philippe Rossier

**Vice-président:** Dominique  
Ducros

**Secrétaire:** Cornélia Ducros

**Scrutateurs & Conseillers:**

Bertrand Mayor  
Jean-Claude Grandchamp

**Conseillers/ères:**

Bernard Berger  
Georges-Alain Christinat  
Pascal Corno  
Béatrice Coquoz  
Véronique Coquoz  
André Devallonné

Olivier Duffey  
Christelle Dutoit  
Gabriel Ferreira  
Marie-Claude Frutig  
Nadine Gerber  
Xavier Gerber  
Jean-Paul Gilliard  
Mario Milani  
Mazen Moujber  
Nathalie Oppliger  
Rosemarie Moullet  
Rose-Marie Rossier  
Arlette Santschi  
Cedric Van de Maele  
Léonard Stoss  
Pierre Veya

**Greffière:** Raymonde Schick

Le président remercie chacun de sa fidèle présence, tout particulièrement les membres des différentes commissions, les scrutateurs, ainsi que la Municipalité, Mme la Boursière et Mme la Greffière pour son travail lors des scrutins populaires.

La séance se termine à 21h.45 puis tout le monde se retrouve pour un délicieux dernier repas du Conseil Général, offert par la Commune de Châtillens et comme à l'accoutumée, dans un air de fête.

## FIN des Procès Verbaux du Conseil Général de Châtillens

Le président :  
Philippe Rossier

La secrétaire :  
Cornélia Ducros

Châtillens le 2 novembre 2011